

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 JUIN 2012**

Délibération
n° 2012.06. 78.B

Forum "sport, santé,
environnement"
2012 : conventions
d'occupation précaire
avec la société
"Maison Lafaye" et la
société "Les Fouées"

LE VINGT ET UN JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 juin 2012**

Secrétaire de séance : François NEBOUT

Membres présents :

François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Bernard CONTAMINE, Jean-Pierre GRAND

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JUIN 2012

**DELIBERATION
N° 2012.06. 78.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**FORUM "SPORT, SANTE, ENVIRONNEMENT" 2012 : CONVENTIONS D'OCCUPATION
PRECAIRE AVEC LA SOCIETE "MAISON LAFAYE" ET LA SOCIETE "LES FOUÉES"**

Dans le cadre de l'organisation de la 4^{ème} édition du Forum «Sport, Santé, Environnement» qui aura lieu les 8 et 9 septembre 2012 à l'espace Carat, un espace « restauration » à destination des exposants et des visiteurs va être mis en place durant toute la durée de la manifestation.

Le GrandAngoulême a retenu deux candidats dont les prestations sont complémentaires, la société « Maison Lafaye » à Soyaux et la société « Les Fouées » à Mérignac, avec lesquels sera signé une convention d'occupation précaire prévoyant les modalités de mise à disposition d'un emplacement sur le parvis de l'Espace Carat.

La redevance d'occupation précaire est fixée à **350 €** pour chacune des sociétés pour le week-end soit du vendredi 7 septembre 2012, pour l'installation du matériel jusqu'au dimanche 9 septembre 2012, fin de la manifestation.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 5 juin 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER les conventions d'occupation précaire avec la société « Maison Lafaye » située ZA de la Croix Blanche – 16800 SOYAUX et la société « Les Fouées » située à Chatouflat – 16200 MERIGNAC moyennant une redevance d'occupation de 350 € pour chacune des sociétés.

D'IMPUTER la recette au budget principal - article 752 – rubrique 415.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

28 juin 2012

Affiché le :

28 juin 2012